

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 27

Artikel: Petite chronique domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. le Dr A. SOLDATI

La démission très regrettable de M. Bachmann, que l'excé-
dent de travail a conduit à une retraite prématuée, a rendu
vacante la première fonction judiciaire de la Suisse. Dans sa
dernière session l'Assemblée
fédérale suisse, a repoussé
immédiatement le fauteuil
présidentiel et elle a ajourné
à la session de juin la no-
mination au siège de juge
devenu vacant.

Pour la présidence, le
choix de l'assemblée s'est
porté sur M. Soldati, qui
était présenté par le centre
et la droite. La gauche s'est
ralliée à cette candidature,
et M. Soldati a été élu par
151 voix, une majorité voi-
sine de l'unanimité, car il
n'y eut que 170 bulletins
valables.

Ce beau chiffre aura rap-
pelé au nouveau président
son entrée au Tribunal fédéral,
qui ne ressemblait
guère à cette nomination in-
contestée. Nous le verrons
plus loin.

Quoique jeune encore — il
est né en 1857 — M. Agostino
Soldati a déjà derrière lui
une carrière assez diverse
et mouvementée. Il est originaire
de Neggio, dans le
district de Lugano, et fit ses
études juridiques en Italie;
il les termina en juin 1878, à
Turin, par l'obtention du
grade de docteur en droit.

Revenu au pays, le jeune
juriste est nommé, en 1880,
directeur du Lycée et du
Gymnase cantonal de Lu-
gano, poste qu'il occupa deux
ans.

En 1882, M. Soldati est
nommé député au Grand
Conseil, qu'il présida en
1885. Il y resta huit années.
La révolution de septembre
1890 mit de nouveau en évi-
dence le nom de M. Soldati
qui était l'homme le plus en
vue du parti conservateur modéré. Il fut nommé à la Cons-
tituante et devint le président de la commission chargée de l'élaboration du projet de révision de la Constitution. On

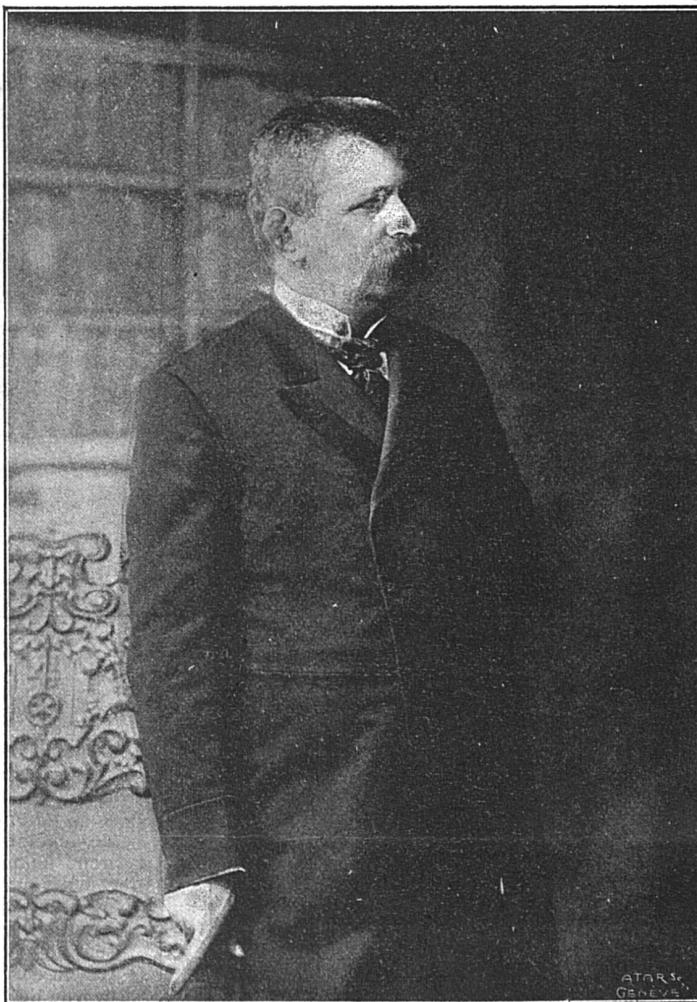
sait que cette Constitution amena la pacification du Tessin par l'introduction de la proportionnelle. Quelques mois après la révolution, en décembre 1890, M. Soldati fut appelé à faire partie du gouvernement tessinois qu'il eut même l'honneur de présider.

L'honorable homme d'Etat faisait depuis 1885 partie des Chambres fédérales suisses, comme député aux Etats où sa physionomie fine et distinguée, ses capacités juridiques, son talent de parole, étaient fort appréciés.

Au mois de juin 1892, lors-
qu'il y eut à pourvoir une va-
vacance au Tribunal fédéral suisse, il fut le candidat du centre, de la droite et des démocrates. L'élection eut lieu le 17 juin et fut une sur-
prise générale. La gauche avait fait choix d'un autre
candidat tessinois, M. Col-
ombi, dont l'élection sem-
blait devoir ne faire aucune
difficulté.

Il fallut trois tours de scrutin pour arriver à un résultat. Aux deux premiers il eut 167 bulletins valables, majorité absolue 84. M. Colombe eut à chaque tour 82 voix et M. Soldati 77 puis 81. Il y avait eu 9 suffrages égale-
nés au premier, puis 4 au deuxième tour.

Le troisième tour donna
deux bulletins de plus, 169,
soit 85 comme majorité ab-
solute. Ce fut juste le chiffre obtenu par M. Soldati; son concurrent restait en dessous d'une voix seulement. L'honorable juge fédéral transporta alors ses pénates sur les bords du Léman et il a pris dans la haute assemblée une place considérable. L'élection unanime qui vient de le porter à la présidence prouve que le choix fait en 1892 par une partie des Chambres était tout à fait celui qu'il fallait. Il a fait entrer au Tribunal fédéral un homme capable et dont le caractère est hautement apprécié. (Patrie Suisse.) E.K.



M. LE DR SOLDATI, président du Tribunal fédéral suisse.

Phot. Nitsche, Lausanne.

Petite chronique domestique

Les soins du visage, des yeux et du nez.

La blancheur de la peau est chose désirée de chacune de nous. Mais cette blancheur ne suffit pas, il faut y ajouter la douceur, le poli qui donne à la beauté tout son éclat et qui ne peut être obtenu que par des soins très attentifs.

Ce n'est pas pécher contre la modestie que de rechercher un joli teint, une jolie peau, car c'est la fleur de la santé. Pour les anciens, la blancheur de la peau était le caractère distinctif de la beauté. Qui oserait dire que cette distinction est moins gâtée de nos jours?

Une foule de circonstances influent diversement sur la couleur de la peau ; les rayons d'un soleil trop ardent ou l'ombre, un air trop vif ou trop renfermé, un climat sec ou humide, le sommeil trop prolongé ou des veilles excessives, la joie ou la tristesse, les bonnes digestions ou les pesantes d'estomac, le bon ou le mauvais fonctionnement du foie, etc.

Il nous est souvent possible d'écartier les causes dont les effets sont fâcheux. Ainsi nous pouvons nous garantir contre le hâle du soleil ou de la gelée (les moyens ne manquent pas), même

contre l'humidité, en évitant de sortir les jours de pluie et en restant au coin du feu. La promenade par les temps sereins, une activité modérée, la régularité dans le temps donné au sommeil, l'usage d'aliments conformes aux besoins de notre estomac, une récréation hygiénique après nos repas, entretiendront notre santé qui resplendira dans l'éclat de notre teint! Enfin, un petit brin de philosophie, mieux encore de vraie religion, nous rendra soumises aux volontés de la Providence et nous permettra d'échapper aux morsures d'un chagrin ron-geur, cet implacable ennemi de la beauté.

Une des causes locales qui rend la peau brune et sans éclat, en faisant ressortir les rides précoces, et qui donne au teint quelque chose de terne, c'est la persistance de petites écailles dues à une transpiration insensible du visage. Ces pellicules, produites par la végétation continue de l'épiderme, se soulevant à demi, sont jaunies par la sueur huileuse de la peau, dont elles bouchent les pores. Ce sont elles qui donnent une teinte jaunâtre et grise qui accentue les rides. On le voit bien quand on les a enlevées à l'aide d'un corps gras légèrement savonneux, alors la peau devient blanche et acquiert un éclat très doux et flatteur. Si le savon ne suffit pas, on a recours à un traitement plus énergique et un peu plus compliqué.

Voici comment on peut procéder : Frotter légèrement le visage, le cou, les épaules, la poitrine, avec un morceau de laine extrêmement fine. Puis, se laver avec de l'eau de son ou de guimauve, et, après cela, avec de l'eau fraîche dans laquelle on verse quelques gouttes d'eau de Cologne ou de lavande. Ne pas abuser de l'eau de Cologne, car l'excès aurait l'inconvénient de rendre la peau sèche et râche.

Entre tous les produits qui sont propres à donner à la peau une grande douceur et une blancheur incomparable, le meilleur est le *lait virginal*, à la condition qu'il ne contienne que des substances absolument pures, sans alun ni extrait de Saturne ni acides. Le plus sûr est de le préparer soi-même. En voici la formule :

Alcool à 35°	150 grammes.
Benjoin	60
Eau de rose	50 —

Mettre le tout dans un pot de grès ou de porcelaine et faire fondre au bain-marie. Mélanger, et une fois refroidi, verser dans un flacon bouché à l'émeri. Dix à quinze gouttes dans votre cuvette vous donneront, Mesdames, une eau laiteuse qui rendra — si vous en faites usage tous les jours — votre peau douce et blanche.

Celles de mes lectrices qui sont sujettes aux rougeurs du visage ou à la couperose se trouveront bien de l'usage de vaporisations d'eau tiède, préparée avec un gramme de teinture de benjoin par litre. On se servira de préférence d'un vaporisateur fin et on laissera la buée s'évaporer sans essuyer la peau. Contre le hâle et les rugosités, voici une recette de savon de toilette en poudre que je recommande et qui s'emploie au lieu du savon ordinaire :

Bicarbonate de soude	1 gramme.
Savon dur en poudre	3 grammes.
Amandes moulues	6

Mélanger et ajouter quelques gouttes d'essence pour parfumer. Les yeux, ces miroirs de l'âme qui reflètent toutes nos passions, qui brillent tour à tour des flammes de la colère, des vives clartés du génie ou des reflets du bonheur, ont besoin de nos soins pour conserver tout leur éclat. Ils sont bien protégés par les sourcils, les paupières, les cils, leurs remparts naturels contre les corps étrangers mais cela n'est suffisant pas.

Nous devons les laver chaque matin à l'eau fraîche, mieux encore, il sera prudent de les laver avant le coucher, afin de débarrasser la peau des poussières qui auraient pu s'y attacher pendant la journée. Pour ces lotions du soir, je conseille une décoction de feuilles d'lysopse ou de mauve. On peut en préparer plusieurs bouteilles à l'avance, car cette eau s'emploie froide.

Lorsque les paupières sont enflammées ou fatiguées, on les baigne dans de l'eau de plantain ou de bluet, additionnée d'essence de romarin, dans la proportion de quelques gouttes par litre d'eau. L'inflammation disparaît rapidement. On peut se lotionner à l'aide d'une éponge, d'une serviette, ou mieux encore d'un vaporisateur.

Pour faire disparaître le cerne des yeux, le meilleur moyen est de les laver avec le mélange suivant :

Teinture de romarin	15 grammes
Eau de rose	50 —
Eau de plantain	50 —
Alcool à 30°	15 —

Après s'être lavé à l'eau tiède, on applique ces lotions surtout le soir.

La rougeur du nez, qui fait le désespoir de certaines femmes, peut être traitée de la manière que voici :

Faire pour la nuit des applications sur le nez avec une pâte ainsi composée :

Pommade à l'oxyde de zinc	20 grammes
Poudre de riz	5 —
Soufre	2 —

On peut encore essayer d'autres moyens :

1^o Faire bouillir ensemble, dans un demi-litre d'eau, une poignée de patience et une poignée de mouron, et laver le nez, matin et soir, avec cette eau.

2^o Exprimer le jus de la joubarbe après l'avoir pilée dans un mortier. Au moment de s'en servir, on en met une cuillerée à soupe dans un verre avec quelques gouttes de bon alcool.

Au contact des deux liquides, il se forme un précipité blanc ayant l'apparence du lait caillé. C'est avec cette substance qu'on se frotte le nez pour lui rendre sa blancheur.

Pour faire disparaître les boutons qui déparent le nez, on recouvre celui-ci, au moins pendant la nuit, après l'avoir lavé au savon blanc et à l'eau chaude, d'une petite rondelle de taffetas d'Angleterre. C'est le moyen d'éviter la formation des points noirs qui viennent après les boutons.

On fait disparaître les points noirs de différentes façons.

1^o Par des lavages à l'eau chaude au bicarbonate de soude. 2^o Par l'usage prolongé de frictions quotidiennes avec de la vaseline boriquée. — 3^o Par des lotions de cinq minutes chaque soir avec le mélange suivant :

Infusion de grande consoude	500 grammes.
Permanganate de potasse	50 centigr.
Baume de la Mecque	30 grammes.

Le luisant de la peau du nez disparaît par un lavage d'eau additionnée de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée.

En voilà, je pense, assez pour entretenir mes lectrices dans un parfait état de beauté. MARGUERITE DE SAINT-CENÈS.

LA MODE



TOILETTE DE RÉCEPTION

En drap. Jupe plate à tranches piquées sur des lisérés de taffetas rouge rubis très foncé. Le bas de la jupe en soufflets de taffetas plissé. Motifs de passementerie sur chaque soufflet. Corsage blouse s'attachant par derrière, avec crêvés de guipure grise.